

Semaine pour l'emploi des personnes handicapées



Du 12 au 16 novembre 2012

Grégory CUILLERON
Cuisinier et chef d'entreprise.
Finaliste de plusieurs émissions culinaires télévisées.

Plus que jamais mobilisés
...c'est normal !



DOSSIER DE PRESSE BRETAGNE

Rejoignez-nous sur [facebook.com/agefiph](https://www.facebook.com/agefiph) 

Contact : Délégation Régionale Agefiph – 4 avenue Charles Tillon 35000 RENNES – Tél. : 02 99 54 76 26





16^e Semaine pour l'emploi des personnes handicapées En Bretagne

*Une semaine pour mettre
en lumière des initiatives,
des portraits, des acteurs...*

DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

- Editorial, François Massolo : p. 3
- Chiffres-clés en Bretagne (novembre 2012), p. 4 et 5
- Un jour, un métier en action, p. 6
- Dans les Côtes-d'Armor, Osons l'égalité accompagne les jeunes, p. 7
- Dans le Finistère, Le poste de travail de Pascal Lozach entièrement réaménagé, p. 8
- En Ille-et-Vilaine, l'accès aux métiers du transport devenu enfin possible ! p. 9
- Une priorité pour le groupe France Télévisions, p. 13
- Vincent est devenu métreur après un accident de voiture, p. 14
- Remobilisation, orientation et dynamisation vers l'emploi avec le CLPS, p. 15
- un guide pour les entreprises de la Chambre régionale de l'économie sociale de Bretagne, p. 17
- Dans le Morbihan, la Société Alimentaire de Guidel, p. 18
- Marine Gabbay collecte les déchets des entreprises avec ses chevaux et une calèche, p. 19

2

Informations sur :

www.semaine-emploi-handicap-agefiph.fr

Contact presse SEPH

Tugdual Ruellan
Tel. 02 99 91 33 16 - 06 75 23 40 24
tugdual.ruellan@orange.fr



Des rendez-vous durant la semaine à la rencontre des acteurs...

Lundi 12 novembre, à 10h30
10, rue des Charmilles
Cesson-Sévigné (35)
Sur le site l'AFT-IFTIM
Signature de la convention entre
l'Agefiph, la FNTR Bretagne et la
FNTV Bretagne
cocktail à 12h30

Mardi 13 novembre, à 12h
8, bd de Beaumont
Rennes (35)
Présentation du guide de
l'économie sociale et solidaire
dans les locaux de la Mutuelle
Prévadiès.

Mardi 13 novembre, à 17h
16, rue de Guernesey
Saint-Brieuc (22)
CCI des Côtes d'Armor,
signature de la convention entre
l'Agefiph et Osons l'égalité

Mercredi 14 novembre, à
11h30
ZI Les 5 Chemins
Guidel (56)
Rencontre avec l'entreprise SAG
Société alimentaire de Guidel.

Editorial

François Massolo, délégué régional Agefiph Bretagne

Quel regard portez-vous sur la situation d'emploi des personnes en situation de handicap ?

Nous sommes aujourd'hui au plus fort de la crise en termes d'impact sur l'emploi des travailleurs handicapés. Nous avons connu une certaine résistance durant les 2 dernières années, mais en un an, la demande d'emploi a augmenté de 20 %. Aussi il nous faut poursuivre le développement de nos actions, notamment pour la formation professionnelle avec la Région Bretagne et Pôle emploi.

Comment l'Agefiph accompagne-t-elle les entreprises ou les personnes en situation de handicap, en recherche d'emploi ?

Notre offre d'intervention s'organise selon trois modalités. Une première est mise en œuvre par les organismes dits partenaires-services qui sont financés, tout ou partie par l'Agefiph (avec le Fiphp et Pôle Emploi notamment) : Cap emploi accompagne les demandeurs d'emploi ; les sameth, services d'appui au maintien des travailleurs handicapés, appuient les entreprises et les salariés pour le maintien dans l'emploi. Enfin, le dispositif Alther, soutient les entreprises qui veulent s'investir dans une démarche d'accueil et de recrutement des BOE (bénéficiaires de l'obligation d'emploi).

Une deuxième modalité d'action est notamment dédiée aux personnes en situation de handicap sensoriel, moteur, mental ou psychique. Des spécialistes sélectionnés par l'Agefiph proposent aux personnes et aux employeurs une prestation ponctuelle spécifique (PPS). Ils interviennent à la demande des dispositifs d'accompagnement (Cap emploi, Sameth, Pôle Emploi, Mission Locale,...) et des employeurs. Ce peut être par exemple, une prestation ponctuelle d'interprétariat durant une réunion de travail pour un salarié sourd.

Enfin, nous attribuons des aides aux personnes et aux entreprises. Certaines demandes peuvent être déposées directement grâce aux formulaires téléchargeables sur notre site. D'autres doivent être validées par un des dispositifs d'accompagnement qui montent alors le dossier. Par exemple, l'aide à l'insertion professionnelle (2000 €), attribuée à l'entreprise pour tout contrat de travail signé, égal ou supérieur à 12 mois, doit être prescrite par Cap emploi, Pôle emploi ou la mission locale.

Quel conseil pouvez-vous transmettre ?

Lorsque l'emploi se fait rare, difficile d'accès, il faut miser sur la formation pour se qualifier, encore et toujours. Des aides peuvent être accordées par l'Agefiph en complément des aides de droit commun. Tous les dispositifs sont plus que jamais aux côtés des demandeurs d'emploi pour les accompagner et les conseiller. Durant cette semaine pour l'emploi des personnes handicapées, qui se tiendra en France du 12 au 17 novembre, seront mis en évidence des parcours qui ont abouti, des initiatives de personnes handicapées ou d'entreprises qui continuent à se mobiliser, des trajectoires de réussite qui s'affirment malgré le contexte de crise. Même si c'est difficile, il faut miser sur ses atouts et aller de l'avant. Accéder ou se maintenir dans l'emploi, accéder à une formation, créer sa propre activité et son entreprise, c'est possible et c'est la mission de l'Agefiph !

Contacts Agefiph Bretagne

François Massolo, délégué régional de l'Agefiph Bretagne
Avenue Charles-Tillon – 35000 Rennes
Tél. 02 99 54 76 26 - f-massolo@agefiph.asso.fr
Informations sur :
www.semaine-emploi-handicap-agefiph.fr

3



Chiffres-clés en Bretagne (novembre 2012)

La population handicapée et ses demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à fin juin 2012

18 048 demandeurs d'emploi travailleurs handicapés (DETH) de catégorie A,B,C* (+22,4 % en 1 an) représentant 9,3 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi dans la région (**194 410 demandeurs d'emploi tous publics (DETP)**, +9,5 % en 1 an).

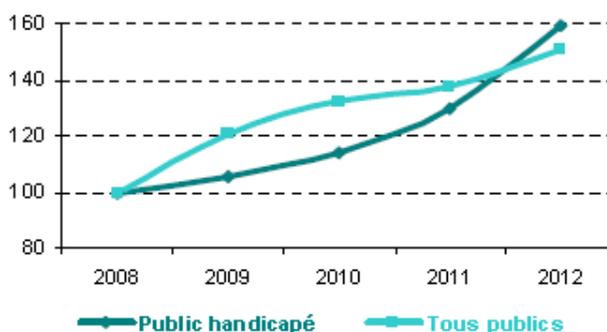
* Les catégories statistiques A,B,C correspondent à l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Depuis février 2012, les bénéficiaires de l'AAH (seule) sont à nouveau repérés par Pôle emploi comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi (ils n'étaient plus repérés en 2010 et 2011). Si dans le nombre des DETH, les bénéficiaires de l'AAH sont pris en compte, les pourcentages d'évolution sont calculés à champ constant (donc hors AAH).

Caractéristiques des demandeurs d'emploi

- 40 % des DETH ont 50 ans et +, 21 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi
- 53 % des DETH sont chômeurs de longue durée (> 1 an), 38 % pour l'ensemble des DE
- 46 % des DETH sont des femmes, 52 % pour l'ensemble des DE
- 20 % des DETH sont de niveau inférieur au CAP, 12 % pour l'ensemble des DE



Bretagne
Les DEFM à fin juin (cat A-B-C, base 100 : 2008)



La demande d'emploi par département

- Côtes d'Armor : **3 664 DETH** (+23,4 % en 1 an), 35 353 DETP (+9,0 % en 1 an)
- Finistère : **5 449 DETH** (+18,1 % en 1 an), 54 905 DETP (+8,3 % en 1 an)
- Ille et Vilaine : **4 575 DETH** (+34,4 % en 1 an), 59 921 DETP (+12,5 % en 1 an)
- Morbihan : **4 360 DETH** (+16,5 % en 1 an), 44 231 DETP (+7,7 % en 1 an)



Les moyens, les actions et les résultats de l'Agefiph

La collecte 2012 (au 15/09/2012*) des établissements dans la région	Collecte 2012 (contribution 2011)		Evolutions N/N-1	
	National	Région	National	Région
Nombre d'établissements contributeurs	45 693	1 902	-4 %	-5 %
Montant collecte	464 M€	12,6 M€	-4 %	+3 %
Nombre d'établissements contributeurs à « quota zéro » (EQZ)**	8 489	271	-5 %	+4 %
Part des EQZ	19 %	14 %	=	+1 point

* La prévision nationale en fin d'année pour la collecte 2012 est de 468-470 M€.

** EQZ : établissement ne réalisant aucune action en faveur de l'emploi des personnes handicapées (ni emploi direct, ni recours à la sous-traitance...).

Situation départementale des EQZ :
Part des EQZ parmi les établissements
contribuant à l'Agefiph



Quelques résultats 2012 arrêtés à fin septembre dans la région

• **2 172** contrats signés avec l'appui du réseau
Cap emploi (-4 % en 1 an)

capemploi

• **320** maintiens en emploi avec l'appui du
réseau Sameth (+12 % en 1 an) Données à fin juin

sameth

- **88** aides à l'insertion professionnelle (AIP)
- **135** primes à l'insertion
- **75** créations d'activité
- **83** contrats d'apprentissage
- **58** contrats de professionnalisation
- **321** accessibilités des situations de travail



Un jour, un métier en action

Pour la sixième année consécutive, l'Agefiph mobilise les personnes handicapées, les employeurs et l'ensemble de leurs partenaires du service public de l'emploi (plus de 350) pour participer à l'opération Un jour, un métier en action®. Initiée en 2006 par l'Agefiph et réalisée en partenariat avec des établissements privés, cette opération permet de faire découvrir en situation réelle un métier, une entreprise, un secteur d'activité à un demandeur d'emploi handicapé.

**Bilan 2011 pour la région Bretagne : 80 entreprises pour 203 offres proposées
(3184 offres proposées au plan national)**

Objectif : découvrir un métier, en binôme avec un salarié, l'espace d'une journée

- pour la personne handicapée : permettre à un demandeur d'emploi handicapé de passer une journée en binôme avec un salarié et de découvrir un secteur d'activité, un métier.
- pour l'entreprise : accueillir une personne handicapée : démystifier le handicap dans l'entreprise et faire découvrir ses métiers.

En 2011, 2066 binômes ont été constitués sur 3184 demandes soit 65% des demandes des entreprises prises en compte.

Résultats de l'enquête de satisfaction 2010

750 établissements ont été interrogés sur leur participation à l'opération. 40% des établissements sollicitées ont répondu à cette enquête :

- 69 % des établissements participaient pour la première fois à l'opération Un jour, un métier en action®;
- 66 % ont estimé que les partenaires ont répondu plutôt rapidement ;
- 26 % des personnes handicapées participaient à l'opération avec pour objectif la découverte d'un métier ;
- cette action est un outil utilisé par 60% des établissements afin de mener une campagne interne sur le thème du handicap ;
- 65 % des établissements envisagent de reprendre contact avec la personne reçue ;
- 96 % des établissements participeront, à nouveau, à cette opération.

Contact Agefiph Bretagne :
Maleine Rupin – tél. 02 99 54 76 26
m-rupin@agefiph.asso.fr



Dans les Côtes-d'Armor

OSONS l'égalité accompagne les jeunes dans la construction de leur projet professionnel

Signature de la convention le mardi 13 novembre à 17h
CCI des Côtes d'Armor, rue de Guernesey à Saint-Brieuc

L'association OSONS l'égalité co-construit avec l'éducation nationale, des entreprises privées, des employeurs publics et avec le soutien du Conseil Régional Bretagne, la CCI des Côtes d'Armor et les CCI bretonnes des actions de sensibilisation et d'accompagnement afin que les projets d'études des élèves en situation de handicap leur permettent d'accéder à un métier. Au programme, sensibilisation, information, animation et accompagnement personnalisé pour aider les jeunes à préparer leur parcours vers la vie professionnelle, l'alternance et les études supérieures. Propos d'acteurs (recueillis le 18 octobre 2012 à l'occasion de la soirée régionale organisée par OSONS l'égalité à la CCI Rennes)...



Gilles Salvat, président OSONS l'égalité : « L'association existe depuis 2008. Le but est de créer le lien entre des jeunes en situation de handicap, à la fin du collège et du lycée, pour définir avec eux le parcours de formation, non en fonction de leur situation de handicap mais bien en fonction de leurs vœux et de leurs possibilités. Nous les mettons en contact et les aidons à rencontrer des entreprises qui vont les accueillir pour des entretiens de découverte des métiers de l'entreprise, des stages, des formations en alternance. Nous souhaitons créer un lien entre l'éducation nationale, les jeunes et les entreprises pour une connaissance mutuelle. Nous les accompagnons dans la définition de leur projet. Pour cela, il est important que les jeunes sachent faire preuve de motivation, que les entreprises continuent d'ouvrir leurs portes. »



Jakez Bernard, président Produit en Bretagne : « Notre mission première est de développer le dynamisme des entreprises pour favoriser l'emploi. L'emploi, ça ne se décrète pas : ça existe parce que les entreprises vont bien ! Nous avons décidé de renforcer la prise en compte, dans les ressources humaines, du handicap. Au-delà de l'obligation d'emploi de 6 %, nous estimons que les entreprises ont aussi un devoir moral, une obligation de solidarité. Les entreprises doivent aussi prendre leur part de responsabilité et insérer les personnes valides ou en situation de handicap. Certes, la période que nous vivons est difficile. Il faut tenir le cap car, en république, la valeur d'égalité prime. Notre nouvelle charte pointera de manière renforcée ces notions pour accompagner les jeunes dans la construction de leur projet professionnel. Bien sûr, nous ne sommes pas dans un conte de fée mais la réalité ne doit pas être une machine à broyer les rêves. Cette confrontation au monde professionnel doit être un terreau pour aider à mûrir, prendre la consistance et la saveur du possible. Produit en Bretagne rejoint Osons l'égalité par ses valeurs, son réseau, ses missions. Toute société harmonieuse se construit sur un équilibre en coopération et compétition. Au-delà du produit intérieur brut, c'est bien, comme le dit l'économiste Daniel Cohen, le bonheur intérieur brut que nous visons. »



Jean-Jacques Morvan, responsable mission handicap au Crédit mutuel Arkéa : « Nous avons signé notre quatrième accord d'entreprise concernant l'emploi des personnes en situation de handicap avec un volet important sur l'emploi et le maintien dans l'emploi de nos salariés, l'ouverture de nos métiers aux jeunes d'où notre soutien au club Osons pour leur faciliter une entrée dans la banque. Nous avons construit un partenariat avec la faculté des métiers de Kerlan à Bruz pour une formation en alternance, réservée aux personnes en situation de handicap. C'est une occasion pour remettre sur les rails, à partir d'un niveau bac, pour viser une qualification dans les métiers bancaires. »



Jean-Pierre Lambert, trésorier de la chambre de commerce des Côtes-d'Armor, un des membres fondateurs de OSONS l'égalité : « Oui à l'intégration, non à la discrimination positive, ceci pour éviter qu'un certain nombre de jeunes ne restent sur le bord de la route. Nous accompagnons de nombreux jeunes dans leur projet professionnel. J'encourage tous les patrons d'entreprise à nous rejoindre pour proposer encore davantage d'ouverture aux jeunes. Le handicap fait peur. Il faut faire tomber les représentations pour faire découvrir la richesse de l'initiative. »



Mario Piromalli, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Rennes chargé du rapprochement entreprises et jeunesse : « C'est la place de l'entreprenariat que d'accueillir la jeunesse. Ceux qui actent sur le territoire pour les jeunes ont raison. Le chef d'entreprise, c'est aujourd'hui bien plus qu'un simple gestionnaire mais bien quelqu'un qui agit sur son territoire, qui s'occupe de la jeunesse. Les jeunes ont besoin de faits concrets, ici et maintenant. Nous voulons être des chefs d'entreprise responsables et citoyens. Nous devons agir au-delà de notre simple entreprise. Regardons les profils et les talents que portent en eux les jeunes. »



Luc Vivien, directeur de la formation à la CCI Rennes : « La filière de l'apprentissage, la formation professionnelle doit s'ouvrir davantage aux jeunes en situation de handicap. Nous sommes en ordre de marche et avons mobilisé des moyens pour y parvenir, accompagner les entreprises dans leur recherche de qualification et de compétences. »



Cyril Barbé, directeur du pôle création, transmission et parrainage des entreprises à la CCI Rennes : « Situation de handicap certes mais nous nous adressons d'abord à des jeunes qui ont envie de s'insérer. La faculté des métiers, l'un des organismes de formation, s'implique fortement sur l'insertion de jeunes en situation de handicap. »



Alexandre Steyer, recteur de l'académie de Rennes et chancelier des universités : « Trois révolutions ont eu lieu ces dernières années au sein de l'éducation nationale. La première, que l'on appelle la démocratisation : le fait que l'école n'est plus là pour trier les bons élèves et les conserver mais bien au service de tous. La Bretagne est la seule académie qui a plus de 80 % d'une génération qui atteint le niveau du baccalauréat. La deuxième, c'est l'ouverture sur l'entreprise : de nombreux dispositifs favorisent ce lien. C'est bien avec l'entreprise que l'on veut construire une co-formation avec l'éducation nationale. La troisième, c'est d'être capable aujourd'hui, en milieu scolaire ordinaire avec les autres élèves d'accueillir un nombre toujours croissant - 30 % en plus chaque année- d'élèves en situation de handicap. Osons l'égalité nous aide à aller jusqu'au bout de ces trois révolutions. En prenant en charge chaque élève individuellement, on arrive à faire éclore une vraie vocation qui correspond à ce qu'il a de plus profond qu'on lui, au-delà de l'école. Nous avons besoin de vous. Nous ne faisons pas uniquement cet accueil de tous les élèves, cette prise en compte de la dimension humaine pour une raison de justice mais bien pour construire la société de demain : les élèves handicapés sont confrontés à des contraintes que n'ont pas les autres élèves. Or, c'est toujours grâce à des contraintes que l'on est créatif et intelligent. Nous traversons une crise sans précédent. En accueillant des élèves en situation de handicap, nous accueillons avant tout une capacité à vous adapter, à dépasser les contraintes et à nous sortir de la crise. »



Bénédicte Sauer, directrice OSONS l'égalité : « Le club Osons a été créé pour favoriser les échanges entre les jeunes en situation de handicap et les professionnels des entreprises. Nous sommes là pour aider les jeunes à faire leur choix, pour qu'ils soient acteurs et auteurs de leurs projets. C'est ce que nous leur disons lorsque nous les rencontrons la première fois et c'est d'ailleurs une condition pour entrer dans le club. Nous ne pouvons pas faire à leur place. »



Tristan, élève en deuxième année de CAP employé de vente : « Osons l'égalité m'a aidé à trouver mon projet professionnel en discutant et en essayant plusieurs choses. Je ne voulais plus aller à l'école. L'alternance m'a redonné envie d'apprendre. Les stages m'ont permis de mieux prendre conscience de mes possibilités et de mes limites. Je me suis orienté alors vers un CAP vente mais c'était difficile de rester debout toute la journée. Alors j'ai fait un stage en services à la mutuelle Prevadiès puis je vais commencer un autre à la SNCF. J'ai maintenant en projet de suivre un bac professionnel en relation accueil clientèle en alternance. »



Thierry Renouf, directeur des ressources humaines SNCF Bretagne : « Il est important de mettre en avant ses atouts plus que ses faiblesses. Plutôt que de parler du handicap, parlons de compétences. »



Nicolas Lebreton, gérant de société, Vélolib : « oui, il faut oser pour réussir. Je témoigne qu'avec le handicap, on peut réussir. J'ai eu en effet une vie de sportif de haut niveau puis je suis tombé malade à l'âge de 20 ans et j'ai dû construire ma vie ensuite avec mon handicap. Je ne pouvais plus exercer mon métier de boulanger pâtissier. J'ai dû prouver à tout le monde, que même avec un handicap, on peut continuer d'oser, on peut réussir, démontrer que cette différence nous aide à devenir meilleur et à faire aboutir notre projet. Il ne faut pas hésiter à échanger, à foncer, à s'associer avec des chefs d'entreprises qui ont de l'expérience. Ce que l'on a vécu avec notre handicap est quelque chose de fort, que les autres n'ont pas. Avec le soutien de l'Agefiph, j'ai pu créer mon entreprise. Je suis aujourd'hui gérant de magasin dans le cycle, la vente et la réparation et ai créé une structure événementielle dans le sport. »



Corentin, élève en première bac professionnel comptabilité : « J'avais commencé en série sciences et technologies tertiaires mais ça ne m'intéressait plus. J'ai alors rencontré Osons. Ils m'ont proposé de rencontrer des professionnels pour m'aider à réfléchir à mon projet : un en informatique et un en comptabilité. J'ai alors décidé de faire une autre première pour obtenir un baccalauréat professionnel comptabilité. Je m'apprête à faire deux stages pour découvrir le métier. »



Thomas, élève en terminale bac professionnel systèmes électroniques numériques : « Ce qui m'intéresse, c'est la maintenance informatique. Depuis un mois, je suis en stage à Orange, dans le service qui s'occupe d'administration et de détection des attaques informatiques. Ça me donne des idées pour choisir un métier. »



Nathalie Maitrallain, responsable d'un service de sécurité chez Orange : « Nous avons accueilli Thomas dans notre service de détection des attaques informatiques. Ces jours que nous avons passés ensemble lui ont rapporté beaucoup mais sa présence a aussi apporté à l'équipe. Accueillir des jeunes, ça redynamise. Thomas est sourd mais nous avons pu examiner des postes où l'utilisation du téléphone n'est pas indispensable. Il y a des possibilités. À nous de les étudier et de trouver l'équipe pour l'accompagner. »



Thierry Premel, manager Orange : « En découvrant les compétences de Thomas, nous avons vite oublié le handicap pour ne plus regarder que les atouts. Ces jeunes ont un dynamisme étonnant. C'est une sacrée leçon de vie pour tout le monde. Thomas nous pousse à nous remettre en question, à imaginer d'autres moyens pour communiquer que le téléphone... même chez Orange ! À nous d'adapter nos outils. Les malentendants ne sont pas toujours ceux que l'on croit ! Surtout que Thomas peut lire sur les lèvres à 20 ou 30 mètres... »



Guillian, élève en terminale S : « Grâce à Osons, j'ai eu l'occasion d'effectuer un stage à TF1 à Paris pour découvrir tous les métiers qui touchent à l'informatique : du montage vidéo à la préparation de logiciels, le montage réseau... J'ai pu ainsi préciser mon projet et ça m'a motivé à un point que je n'imaginai pas, avoir une nouvelle vision de ce que je voulais faire. »

Martin, élève en terminale STG GSI : « Je n'avais pas de projet du tout après le bac. En discutant avec Osons, j'ai trouvé une formation qui me convenait bien. Je suis passionné de voitures et j'avais découvert, dans des stages, la gestion des stocks. Je cherche donc une entreprise pour m'accueillir afin d'obtenir un CQP de vendeur magasinier de pièces de rechange automobile. »

CONTACT

OSONS l'égalité – directrice : Bénédicte Sauer
Sieg : CCI des Côtes d'Armor – rue de guemesey - 22000 Saint-Brieuc
Bureau : Carré Rosengart – 16, quai Armez - 22000 Saint-Brieuc
Tél. 02 96 78 14 86
Contact presse : 06 40 19 46 25 agathe.sylvestre@osonslegalite.fr
site : www.osonslegalite.fr



Dans le Finistère

Plougonven

Le poste de travail de Pascal Lozach entièrement réaménagé

Après une expérience dans le BTP, Pascal Lozach, 44 ans, intègre l'entreprise Kermeur construction à Plougonven, près de Morlaix, comme chauffeur. Mais, le 13 novembre 2008, il chute d'un toit : cheville, tibia, péroné cassés. Une reconversion professionnelle doit être envisagée.



L'entreprise, gérée par Martine et Didier Bellec, emploie douze salariés. Elle est spécialisée dans la construction de charpentes métalliques et bois pour des bâtiments agricoles et industriels ainsi que dans le bardage, le lamellé-collé et la couverture. « Lorsque Pascal a eu son accident, nous avons tout de suite imaginé une solution pour qu'il retrouve un emploi. Nous sommes une entreprise familiale et vivons tous dans le même pays. Il n'était pas question de rester sans rien faire ! Nous avons alors imaginé une requalification. »



Des complications surgissent et de nouvelles opérations chirurgicales sont nécessaires. Cap emploi imagine alors avec Pascal Lozach une nouvelle orientation professionnelle ; l'équipe du Sameth, service d'appui au maintien dans l'emploi, rencontre l'entreprise pour imaginer les conditions du retour de Pascal. : « Nous devions changer de camion, poursuit Didier Bellec, alors nous décidons d'équiper notre nouveau semi-remorque d'une boîte automatique avec une grue télécommandée que Pascal pourra conduire. » Un investissement de 120 000 € que l'entreprise prend à sa charge.



Avec le soutien de l'Agefiph, une boîte automatique est installée sur un nouveau fourgon-plateau dont Pascal aura la charge ainsi que divers aménagements du poste de travail. Après un arrêt de travail de deux ans, Pascal réintègre à nouveau l'entreprise, d'abord à mi-temps puis à plein temps : « Je ne pouvais pas imaginer rester chez moi. C'est parfois difficile mais c'est tellement important pour moi de travailler. Martine et Didier Bellec ont tout fait pour m'accueillir et m'associer à ce nouveau travail. Je suis même allé choisir le camion avec eux ! Tous mes collègues sont solidaires et n'hésitent pas à me donner un coup de main quand je suis en difficulté. Je suis très reconnaissant pour toute cette entraide. »



CONTACT

Martine et Didier Bellec
Kermeur Construction – Kermeur 29640 Plougonven
Tél. 02 98 78 63 24 – kermeur.construction@lekermeur.net



En Ile-et-Vilaine

Rennes

Une première en France !

Personnes en situation de handicap, l'accès aux métiers du transport devenu enfin possible !

Les conducteurs routiers en situation de handicap en cours de contrat de travail suite à un accident ou une maladie, vont pouvoir reprendre la route... Les personnes handicapées souhaitant valider un projet pour devenir conducteur routier vont pouvoir s'initier à ce métier...

L'Agefiph Bretagne, en partenariat avec la FNTR Bretagne et la FNTV Bretagne, crée une nouvelle prestation d'évaluation des capacités fonctionnelles pour vérifier les possibilités d'accès aux métiers de conducteur routier :

- une mise en situation sur un simulateur de conduite sur le site de l'AFT-IFTIM à Cesson-Sévigné,
- une équipe pluridisciplinaire pour accompagner et valider le projet professionnel,
- une vérification en situation professionnelle de conduite réelle sur des véhicules aménagés.

**Nous vous invitons le lundi 12 novembre pour vous présenter cette initiative
A 10h30 sur le site l'AFT-IFTIM 10, rue des Charmilles à Cesson-Sévigné - cocktail à 12h30**

Histoire en bref...

- **2006**, l'Agefiph Bretagne est sollicitée pour des demandes individuelles d'aménagement de poste de conduite dans le cadre du maintien dans l'emploi dans le secteur du transport ;
- **9 novembre 2007**, l'Agefiph Bretagne invite tous les partenaires concernés à une réunion de travail qualifiée de « fondatrice ». Effet de la loi de 2005, dans les années suivantes, les entreprises du transport sont soumises aux mêmes obligations en matière d'emploi de travailleur handicapé (application des 6% et fin des ECAP) ;
- **2008**, premier accès au permis de conduire poids lourds marchandises et premier recrutement réussi par l'entreprise LAHAYE à Vern-sur-Seiche ;
- **octobre 2010**, signature d'une première convention de partenariat entre l'Agefiph Bretagne, la FNTR et la FNTV Bretagne sur l'accès au métier de conducteur routier pour les personnes bénéficiaires de la loi de février 2005 (handicap moteur dans un premier temps). Une assistance à maîtrise d'ouvrage est lancée ; elle vise à lever tous les freins législatifs, administratifs, pédagogiques, culturels et organisationnels qui existent pour la mise en œuvre du parcours d'accès à l'emploi, à la reconversion ou au maintien dans l'emploi. Un parcours type est élaboré, étape par étape, pour bien identifier les points clés et mailler les relations avec les différents acteurs ;
- **second semestre 2011**, des centres de formation de Bretagne s'équipent progressivement en véhicule école (porteur, autocar) avec boîte robotisée, c'est le cas de l'AFT-IFTIM, de l'AFPA, de FORGET Formation...
- **mars 2012**, une étude réalisée par le CMRRF de Kerpape sur l'accessibilité et l'adaptation du simulateur de conduite pour des handicaps moteurs (atteinte des membres supérieurs et inférieurs) est restituée. Elle concerne aussi les véhicules-écoles porteur, tracteur, autocar et autobus ;
- **avril 2012** : le simulateur de conduite de l'AFT IFTIM devient accessible et il est aménagé avec le matériel de compensation comme préconisé par l'étude du CMRRF de Kerpape (immobilisation du simulateur pendant une semaine chez l'équipementier)
- restitution partielle de l'étude en cours réalisée par le cabinet CATALYS-Conseil ;
- le 15 mai 2012 à Brest les premiers candidats expérimentent la prestation sur le simulateur lors du 3^e Forum Emploi Handicap ; une table-ronde « Handicap et Transport routier, comment réussir ensemble ? » permet de confronter les points de vue des différents professionnels ;
- **septembre 2012**, création de la Prestation Evaluation des Capacités Fonctionnelles à la conduite, centre de Kerpape et AFT-IFTIM, prestation pluridisciplinaire qui prend appui sur le simulateur et les véhicules professionnels pour valider les outils de compensation y compris pour l'aspect des tâches annexes. Un candidat primo-accédant est actuellement en cours de formation pour l'accès au permis de conduire D (transport en commun) à Quimper. Deux autres primo-accédants sont en phase test sur le simulateur dans le cadre de la nouvelle prestation. Un stagiaire en formation initiale a obtenu son permis C sur boîte robotisée avec le centre FORGET Formation



Les premiers candidats passent leurs tests d'évaluation sur le simulateur de conduite de l'AFT Iftim Centre AFT Iftim, Cesson-Sévigné, 26 octobre 2012



Nicolas Emmanuel, 33 ans : « Je suis magasinier-cariste depuis 11 ans et souhaitais changer de branche. Titulaire du permis B, j'ai exploré le domaine du transport car j'avais entendu parler des nouvelles boîtes de vitesse automatiques et robotisées, qui offrent de nouvelles possibilités aux personnes en situation de handicap. Ce projet tombe à pic. J'ai rencontré, lors du forum de Brest, les partenaires de ce projet. J'ai fait des essais sur le simulateur de conduite et du coup, ce rêve devient possible. Avec Marie-Christine Guilgars, ergothérapeute et ergonomiste, nous avons étudié les adaptations nécessaires. J'envisage de passer les différentes étapes vers le permis de conduire C. J'ai passé l'évaluation aujourd'hui et ai réussi. J'ai eu deux tests. C'est très impressionnant : il faut gérer de nombreux imprévus comme un passant qui traverse, une voiture qui débouche, un ballon d'enfant, des freins qui lâchent dans une descente à 140 km ! J'ai aussi passé les évaluations techniques avec une remorque, cette fois en situation réelle sur un camion : bâchage, débâchage, accrochage, décrochage. Tout est désormais validé. Dès que j'aurais reçu le bilan de cette journée, je monte un dossier complet que je soumettrai au médecin de la préfecture. Il devra valider le projet. Si j'obtiens mon permis de conduire C, pourquoi ne pas poursuivre vers le E(C), conduite de poids lourds plus importants. »



Kevin Perche, 28 ans : « Après sept ans de restauration, j'envisage de passer en contrat professionnel et un permis de conduire transport en commun avec l'AFT-Iftim. Je suis titulaire du permis B depuis six ans. Ce projet est une opportunité formidable puisqu'il permet aux personnes en situation de handicap de passer ce permis, avec des aménagements spécifiques. J'ai passé le premier test. C'est complètement différent d'une voiture ! Les premiers exercices, on panique un peu. On s'adapte très vite. Le formateur ne fait pas de cadeaux : il nous arrive un nombre impressionnant d'imprévus au quart d'heure. À l'issue de la sélection, je souhaite entrer en formation obtenir mon permis. Je chercherai ensuite un emploi dans la région rennaise dans une compagnie de transport de voyageurs. La vie continue ! »

Permis de conduire : autorise la conduite des véhicules affectés au transport de marchandises ou de matériel dont le poids total en charge est supérieur à 3,5 tonnes. Il permet aussi de conduire ces véhicules lorsqu'ils sont attelés d'une remorque dont le poids total ne dépasse pas 750 kilos. Le candidat doit être âgé de 18 ans minimums, être titulaire du permis de conduire B, avoir été reconnu apte par un médecin agréé par la préfecture.

Permis de conduire E(C) : conduite de véhicules de la catégorie C attelés d'une remorque lorsque l'ensemble formé par les véhicules tracteurs et la remorque ne relève pas de la catégorie C. conditions d'inscription : le candidat peut se présenter s'il est âgé de 18 ans minimum, titulaire du permis de conduire C, reconnu apte par un médecin agréé par la préfecture de son département de résidence.

CONTACT

Yves Deniaud – Catalys-Conseil
yves.deniaud@catalys-conseil.fr
06 82 07 83 41



Rennes

L'insertion des personnes en situation de handicap : une priorité pour le groupe France Télévisions

En 2008, France Télévisions signait son premier accord en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cet accord a permis au groupe de faire évoluer son taux d'emploi de 2,65 % en 2007 à 3,67 % en 2011. Souhaitant renforcer ses efforts, France Télévisions a signé le 6 janvier 2011 un second accord avec l'ensemble de ses partenaires sociaux.



Marie Preschoux-Codet et Elodie Guérin, embauchée à France 3 Nord-Ouest comme webdesigner.

13

L'ensemble des sites et les trois filiales de France Télévisions (MFP, FTD, FTP) sont concernés par cet accord conclu pour cinq ans, du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2015. Les dispositions de l'accord s'appliquent aux bénéficiaires reconnus travailleurs handicapés ainsi qu'aux collaborateurs en cours de reconnaissance de leur qualité de travailleurs handicapés ayant fourni le justificatif du dépôt de leur dossier à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). L'accord concerne le recrutement et l'intégration, le développement des compétences, le maintien dans l'emploi, la formation et la sensibilisation des collaborateurs, la sous-traitance, des mesures spécifiques, une structure dédiée pour poursuivre le développement et l'animation de la politique handicap.

Marie Preschoux-Codet, Etudes Ressources Humaines France 3 Nord-Ouest : « L'accord signé par le groupe France Télévisions se décline au sein des quatre pôles sur le territoire. Pour le pôle France 3 Nord-Ouest, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap était de 3,7 % en 2009 ; il est de 5,3 % en 2011. Nous développons les actions dans plusieurs domaines pour continuer à faire progresser ce taux d'emploi des travailleurs handicapés et au-delà, pour construire une politique globale d'emploi des travailleurs handicapés avec une sensibilisation de l'ensemble des équipes de travail. C'est en ce sens que nous avons initié en Bretagne un partenariat avec Handisup, qui accompagne les étudiants en situation de handicap. La vision du recrutement change. Nous accueillons des candidats qui n'ont pas forcément au départ la qualification requise mais peuvent évoluer en situation de travail en fonction de leur motivation et de leur compétence. C'est ainsi que nous avons reçu, en avril 2012, le CV d'Élodie Guérin, transmis par Cap emploi et Handisup. Nous lui avons alors proposé d'effectuer un stage dans le cadre d'une évaluation en milieu de travail. En septembre, nous lui proposons d'intégrer l'équipe comme web designer dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Nous avons proposé à l'équipe, constituée de neuf personnes, une sensibilisation à la surdité et une initiation à la langue des signes avec l'Urapeda. À l'occasion de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées 2012, nous proposons une sensibilisation à la surdité et à la déficience visuelle dans tous les secteurs du pôle Nord-Ouest de France-Télévision en lien avec l'association Valentin Haüy, l'APF et l'Urapeda. »

Elodie Guérin, 24 ans, née à Rennes, est sourde mais communique facilement avec son entourage grâce à un appareillage. Après avoir passé un BEP en arts graphiques au lycée Coëtlogon à Rennes, elle a poursuivi sa formation et obtenu un bac professionnel. Diplôme en poche, elle fait part de son intention de poursuivre ses études en BTS : « Mes professeurs étaient inquiets car la formation est difficile et il y a beaucoup de désistements. J'ai insisté : il faut montrer qu'on est capable ! » Contre vents et marées, Elodie se bat et passe avec succès les différentes épreuves. A la fin de la formation BTS, nous n'étions plus que 20 dans la classe car 10 élèves avaient abandonné en cours de route... » Elodie s'oriente alors vers l'impression et la PAO, publicité assistée par



ordinateur : « J'ai pu ainsi me former à toute la chaîne graphique, depuis la conception jusqu'à la fabrication, l'imprimerie, la rencontre avec les clients : calendriers, plaquettes, affiches, livres, catalogues, plaquettes... Et l'année dernière, j'ai finalement obtenu mon BTS. » Elodie se spécialise dans le multimédia web et se met en quête d'un employeur, accompagnée par Cap Emploi : « Ce n'est pas facile car les entreprises demandent souvent d'être autonomes et en capacité de répondre au téléphone. » En février, elle remporte la médaille d'argent en arts graphiques aux 42^e Olympiades des métiers de Bretagne et est sélectionnée pour participer à l'épreuve finale nationale qui se déroule du 22 au 24 novembre 2012, à la Grande Halle d'Auvergne à Clermont-Ferrand : « Je suis fière que le jury ait reconnu ma compétence et mon parcours. Je garde vraiment un bon souvenir de cette aventure. » Elodie Guérin travaille depuis septembre 2012 comme webdesigner au pôle France 3 Nord-Ouest à Rennes.

Contact

Marie PRESCHOUX-CODET Etudes Ressources Humaines
 France 3 Nord Ouest - 9 avenue Janvier CS 44015 - 35040 Rennes Cedex
 Tél : 02 99 01 79 02 – courriel : marie.preschoux@francetv.fr

Roz-Landrieux

Vincent est devenu métreur après un accident de voiture

Voilà dix ans que Vincent Laurence est chauffeur chez Alain Daniel à Roz-Landrieux, non loin de Dol-de-Bretagne. L'entreprise, qui emploie vingt-sept salariés, est depuis six générations spécialisée en menuiseries, charpentes bois et métalliques. En 2009, il décide de quitter l'entreprise pour entamer une nouvelle formation professionnelle. Mais, en avril 2010, il est victime d'un grave accident de la route...



« J'ai perdu l'usage de mes jambes, Vincent Laurence, et ai vécu une longue période de réadaptation au centre de Beaulieu à Rennes. » Florence et Alain Daniel, ses anciens employeurs, ont connaissance de sa situation : « Pas question de le laisser tomber ! Depuis plusieurs années, nous avions l'intention d'embaucher un métreur mais on ne trouvait pas le bon professionnel. Vincent a tout de suite accepté de relever le défi ! »



« Tout était à apprendre, poursuit Vincent, mais j'étais fortement motivé. Je connaissais bien l'entreprise, ses besoins et les attentes des clients alors, j'ai foncé ». Après une formation de quinze semaines dispensée par la Fédération du bâtiment, il obtient sa reconnaissance de métreur et se met au travail en février 2011.



Pendant ce temps, un ergothérapeute du centre de Beaulieu réalise une étude de poste. Le bureau de Vincent est aménagé grâce au soutien financier de l'Agefiph ainsi que les toilettes et l'accès de l'entreprise. L'Agefiph intervient également pour l'acquisition et l'aménagement du véhicule personnel de Vincent : « Aujourd'hui, j'étudie les dossiers, fais les demandes de prix et les métrés, établis les devis. J'ai retrouvé les anciens collègues et connais bien les clients. Le handicap ne m'empêche pas de faire ce travail. Dans la tête, je suis bien et je me reconstruis... »

CONTACT

SARL Daniel – tél. 02 99 48 09 67
 12, rue des masses à Roz-Landrieux



Rennes

Remobilisation, orientation et dynamisation vers l'emploi avec le CLPS

Depuis 30 ans, le CLPS, Contribuer à la promotion sociale, contribue à l'accès et au maintien dans l'emploi par la formation professionnelle. Le premier organisme de formation privé en Bretagne, forme et accompagne les demandeurs d'emploi dans le cadre des politiques publiques, les salariés, dans le cadre de la formation continue, les jeunes et adultes en formation en alternance. En Ile-et-Vilaine, il propose aux personnes handicapées, avec le soutien de l'Agefiph, Cap emploi et Pôle emploi, deux prestations : « remobilisation et orientation vers l'emploi » et « dynamisation intensive vers l'embauche ». Explications avec Marie-Hélène Gaucher et Stéphanie Hajjar.



Remobilisation et orientation vers l'emploi

Cette prestation de 11 semaines, à raison de deux jours et demi par semaine, s'adresse à des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés, sans projet professionnel défini qui doivent changer de métier à la suite d'un accident ou d'une maladie évolutive. Nous les accompagnons dans la construction de leur nouveau projet professionnel qui doit être compatible avec la personne. L'objectif est de repérer les compétences acquises, les compétences transversales pouvant être mobilisées vers d'autres métiers. La personne vérifie son projet en rencontrant des professionnels ; des périodes d'immersion en entreprise sont alors proposées. Ces prestations sont organisées tout au long de l'année, sauf en août. Depuis 2010, 250 personnes ont bénéficié de cette prestation. Toutes sortent avec une suite de parcours qui tient compte de la situation de handicap et des besoins.

Témoignages

Sylvie Morin : « En région parisienne, j'étais caissière, un emploi que j'occupais depuis 14 ans. J'ai suivi mon mari en 2011 qui venait d'être muté en Bretagne et je me suis inscrite comme demandeuse d'emploi. J'ai essayé de trouver une voie professionnelle dans laquelle je serai mieux. Je me suis alors orientée vers la blanchisserie et à l'issue de mon stage, on m'a proposé un emploi dans un chantier d'insertion. Je fais un peu plus d'un mi-temps et je continue à réfléchir pour la suite. Cette formation redonne un but le matin, quand on se lève, pour voir du monde, pour revivre. »

Guillaume Mayol : « J'ai travaillé durant dix années chez un grossiste primeur, puis 17 ans, comme employé commercial au rayon fruits et légumes. J'ai eu un accident vasculaire cérébral en février 2009. Il m'a fallu réapprendre à marcher, à re travailler. Après une année de rééducation au centre de la vallée à Betton, j'ai passé un bilan de compétences. Reconnu travailleur handicapé, je suis alors en 2010 une formation de technicien " force de vente" mais ce poste ne me convenait pas. Je préfère un poste de commercial sédentaire et le travail en équipe. Devenu demandeur d'emploi, je suis entré dans la formation du CLPS et me suis orienté vers le métier de formateur professionnel pour adultes. J'ai trouvé au CLPS des oreilles attentives. Rien n'est fait de manière directive ni scolaire, tout le monde s'aide dans le groupe, sans discrimination. Dans l'interactivité des échanges stagiaires et formateurs, on peut rapidement trouver des pistes, faire fonctionner des réseaux professionnels. C'est un vrai travail d'équipe.»



Dynamisation intensive vers l'embauche

Cette prestation, de quatre semaines à raison de deux jours et demi par semaine, s'adresse à des personnes reconnues travailleurs handicapés qui ont un projet professionnel défini et validé, en recherche d'emploi. Un point est proposé sur les outils de candidature, CV, lettre de motivation, l'acceptation du handicap. Puis, un travail sur l'entretien d'embauche est mené avec des simulations face à des professionnels qui jouent le jeu. Ensemble, on travaille pour réussir à exprimer sa motivation, ses compétences, être à l'aise physiquement, comprendre tout ce qui se joue, même dans la communication non verbale.

Témoignages

Sylvain, en recherche d'emploi dans l'informatique : « Pendant une journée, nous avons travaillé avec une conseillère en image sur notre attitude, l'habillement à adopter pour un entretien professionnel. C'est un plus pour se démarquer. Ce ne sont pas des choses auxquelles on pense forcément. Les simulations d'entretien sont filmées ; c'est vrai qu'il n'est pas facile de se revoir ensuite à l'image mais c'est très formateur. »

Myriam, en recherche d'emploi de secrétaire médicale : « C'est une formation dynamisante ! On se retrouve en groupe avec nos différences, on se conforte les uns les autres, on se donne des conseils et surtout, on est encadré. Elle permet de se ressourcer, de rebondir. C'est très positif car on est en confiance et ça redonne confiance en soi. Le point fort, ce sont les entretiens filmés qui permettent d'avoir un regard sur nous-mêmes, repérer les points forts, les points faibles, de se corriger, de s'améliorer. »

CONTACT

CLPS - ZI route de Lorient
5 rue Léon Berthault - BP 92104 - 35921 Rennes
Tél : 02 99 14 50 00 – courriel : rennes@clps.net - site : www.clps.net



Rennes



**Emploi des personnes handicapées : un guide
pour les entreprises de la Chambre régionale de l'économie sociale de Bretagne**
Mardi 13 novembre à 12h, dans les locaux de Prévadiès, 8 Bd de Beaumont à Rennes.

La Chambre régionale de l'économie sociale de Bretagne lance son guide pour les entreprises pendant la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées. Ce guide, disponible uniquement sur le portail www.ess-bretagne.org a pour ambition d'aider les différents acteurs de l'entreprise concernés par l'embauche, l'insertion ou le maintien dans l'emploi de personnes handicapées. Créé par une équipe partenariale animée par la Chambre régionale de l'économie sociale de Bretagne rassemblant les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans leur diversité et leur complémentarité (entreprises, associations de personnes handicapées, associations d'appui aux personnes handicapées vers et dans l'emploi), il est construit à partir des besoins et des questions des acteurs de terrain et de leur expérience.

Cette équipe a eu comme ligne de conduite la réponse à la question : « Comment reconnaître les personnes handicapées en tant que citoyens à part entière ? Comment concrétiser, dans les faits et dans les pratiques, un réel accueil, une véritable intégration professionnelle? » Le guide se veut un outil au service d'une politique volontariste de prise en compte de la diversité et un levier de management des ressources humaines.

CONTACT

CRES de Bretagne – directeur : Bernard Mérand – tél. 02 99 85 89 58
6 cours des Alliés - 35000 Rennes
Site : www.ess-bretagne.org



Dans le Morbihan

Guidel

Pour la Société Alimentaire de Guidel :

« Les salariés sont la richesse de l'entreprise »



De gauche à droite : Patricia Terrien, Marie-Françoise Pesquer, Jérémy Cotin, Elouan Cassier.

Jérémy Cotin, 25 ans, hémiparalysé, a été embauché fin 2011 comme informaticien par la Société alimentaire de Guidel. L'entreprise industrielle de l'agroalimentaire, qui emploie 150 salariés, s'est engagée dans une politique santé d'envergure.

Après un bac passé en 2005, Jérémy Cotin, originaire de Saint-Malo, entame à Vannes une préparation à la formation d'ingénieur. En 2007, il intègre la formation d'ingénieur industriel en alternance et choisit SAG, Société alimentaire de Guidel, entreprise rachetée par le groupement Intermarché en mai 1974 : « Je découvre dans l'agroalimentaire, le facteur humain est très présent à toutes les étapes de la production. » En 2010, il obtient son diplôme mais décide de partir à la découverte d'autres environnements professionnels. Six mois après, les demandes restent vaines : « J'ai eu de belles rencontres mais aussi beaucoup de déceptions. Mon bras, que je cache, intrigue. Pendant les entretiens, je ressens très vite la gêne ; le poids des représentations est pesant. Néanmoins, je sors de cette expérience encore plus combatif. » Patricia Terrien, responsable des ressources humaines à SAG, le sollicite à nouveau : « Nous sommes toujours en recherche de compétences et de candidats motivés. Durant son stage, Jérémy avait entièrement donné satisfaction. Quand on parle de compétences, le physique n'entre pas en ligne de compte. »

Fin 2011, Jérémy est embauché en CDI, comme coordinateur système d'information avec un statut d'agent de maîtrise. Il intervient sur le site de Guidel et celui de Keranna à Locminé. L'Agefiph intervient financièrement pour aménager son véhicule. Dans le même temps, l'entreprise décide de s'engager dans la mise en œuvre d'une politique d'emploi des travailleurs handicapés et s'entoure de la compétence de Cap emploi. Pour Elouan Cassier, responsable d'exploitation, « Jérémy est performant, il connaît la production, interface tous les fichiers et les logiciels de l'entreprise, a les qualités techniques et humaines nécessaires. Il a toute sa place et est devenu réellement indispensable sans jamais se référer à son handicap. C'était vraiment ce dont nous avions besoin. » Marie-Françoise Pesquer, de Cap emploi, souligne que les industries agroalimentaires sont « une source d'emplois pour les personnes en situation de handicap mais il y a souvent un déficit d'image dans ce secteur professionnel. Les conditions de travail ont évolué et sont devenues accessibles. » Patricia Terrien conclut : « L'intégration de Jérémy a permis de faire évoluer le regard des collaborateurs vis-à-vis des travailleurs handicapés. La différence est une richesse ... et il n'est de richesse que d'hommes et de femmes ! »

CONTACT

SAG – Patricia Terrien, ressources humaines
ZI Les 5 Chemins – 56520 Guidel
Tél. 02 97 65 97 97 – patricia.terrien@sag-guidel.fr



La Trinité-sur-Mer

Marine Gabbay collecte les déchets des entreprises avec ses chevaux et une calèche



Marine, reconnue travailleur handicapé, est née à la Trinité-sur-Mer et se passionne toute petite pour le cheval. Elle passe son bac en Bretagne et part à Marseille suivre un BTS mécanique. Elle entre ensuite en apprentissage dans un centre équestre à Carpentras. A la suite de nombreux stages et petits emplois dans des centres équestres, elle gravit peu à peu les échelons. De retour en Bretagne, elle passe son monitorat à Larmor-Plage, au centre de Kerguelen-Equitation avant de travailler dans des clubs du Morbihan. Puis lui vient cette idée de créer son activité... avec une formule originale.

19

Les Mangeoires du cœur. Sur une surface de seize hectares de terrain qu'on met à sa disposition à La Trinité-sur-Mer, elle accueille des chevaux en pension : « Dès qu'un cheval est malheureux quelque part ou promis à l'abattoir, on m'appelle pour l'accueillir ! Ici, c'est devenu les mangeoires du cœur ! » Elle s'occupe aujourd'hui de dix-sept chevaux et poneys et crée son association en avril 2009, Equicolo. Objectif : offrir et partager l'équitation au plus grand nombre, avec une approche différente basée sur un contact naturel. « Promenade, compétition, saut d'obstacles... Pas de programme préconçu : j'adapte mes cours au plaisir de mes cavaliers. Je propose aussi des cours d'attelage, des cours de longues rênes, travail en liberté... Pour s'imposer au cheval, seul compte sa présence, la position et la voix. Je préconise non pas une méthode, mais plus une manière de vivre, une manière d'être avec le cheval. » Une quarantaine de personnes est séduite par son approche et participe régulièrement aux activités qu'elle propose. Depuis peu, elle propose aussi des balades à la plage avec... des chevaux de trait bretons.

Création d'entreprise. En 2011, elle achète une calèche qu'elle équipe et propose aux entreprises de collecter leurs déchets triés. Avec le soutien de l'Agefiph, elle crée son entreprise Equi Ramasse. Elle reçoit également le soutien de la fondation Raoul Follereau et de son programme de réinsertion par l'emploi. Une fois par semaine ou deux fois en pleine saison elle collecte ainsi verre, carton, cageots, polystyrène et autres bidons : « des produits qui ne sont pas en concurrence avec les sociétés chargées de la valorisation des déchets. » Coût de l'abonnement : 45 € par mois pour un passage par semaine. Elle emploie une salariée quelques heures par semaine pour maintenir le cheval durant la collecte. « Pour l'instant, seules six entreprises font appel à mes services. J'ai pourtant démarché plus de soixante sociétés. Bon nombre d'entre elles ont trouvé l'idée intéressante, alors, je reste confiante... »

CONTACT

Marine Gabbay – Equiramasse, 22, rue Er Velin
56470 La Trinité-sur-Mer - 06 14 11 13 95
courriel : equiramasse@live.fr